

Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE

Planification des actions de la GIRE

Demandes d'assistance supplémentaire du Programme de soutien



A propos du Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE

Le **Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE** assiste les gouvernements dans la conception et la mise en œuvre de réponses dirigées par les pays visant **l'indicateur ODD 6.5.1**, qui mesure le degré de mise en œuvre de la GIRE.

Le Programme de soutien vise à suivre et à accélérer de manière mesurable les progrès vers les ODD liés à l'eau et d'autres objectifs de développement, en soutien direct aux processus officiels de suivi et de présentation de rapports sur les ODD.

Sous la direction du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et coordonné par le Partenariat mondial pour l'eau (GWP) en collaboration avec le Centre PNUE-DHI et le PNUD Cap-Net, le Programme de soutien réunit dans chaque pays des partenaires représentant les gouvernements, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé, dans l'esprit de **l'ODD 17** "Partenariats pour les objectifs".



Comment fonctionne le Programme de soutien



Étape 1 – Identifier les défis : Utiliser le cadre national de suivi et de présentation de rapports de l’ODD 6.5.1 pour identifier, par l’intermédiaire de consultations multipartites, les points critiques qui freinent les progrès dans le domaine de la GIRE. Cette étape s’achève avec la réalisation périodique par les gouvernements d’une enquête sur l’indicateur 6.5.1 des ODD, conçue pour leur permettre d’évaluer le degré de mise en œuvre de la GIRE. Le suivi régulier de cet indicateur fournit une occasion de revoir et de mettre à jour les plans d’action pour la GIRE.



Étape 2 – Élaborer des plans d’action: À partir des principaux défis en lien avec la GIRE identifiés lors de l’étape 1, le but de cette étape est de faciliter une démarche multipartite dirigée par le gouvernement pour formuler et hiérarchiser les réponses pertinentes. L’étape 2 aboutit généralement à la création d’un plan d’action pour la GIRE (la désignation peut varier en fonction du pays), qui présente un éventail de possibilités d’investissements attractifs destinées à guider de manière systématique la mise en œuvre des solutions aux défis liés à la GIRE.



Étape 3 – Mettre en œuvre des solutions: Aider les pays à mettre en œuvre des solutions dans le domaine de la GIRE en vue d’atteindre l’ODD 6 et d’autres objectifs liés à l’eau, en tant que contribution mesurable à la réalisation des objectifs de développement des pays.

Qu'est-ce qu'un plan d'action de la GIRE et que doit-il inclure ?

- Un **engagement pluriannuel** partagé par les différentes parties prenantes du pays pour **faire progresser la mise en œuvre de la GIRE** en tant que contribution à la réalisation des ODD liés à l'eau.
- Il devrait contenir un **nombre limité d'interventions prioritaires** conçues pour aider à résoudre certains des **plus grands défis liés à l'eau** du pays. Ces actions devraient être des **opportunités d'investissement ambitieuses** qui font avancer l'ODD 6.5.1 et les autres ODD liés à l'eau.
- Il devrait contenir un **portefeuille d'actions de GIRE approuvées par le gouvernement** et définies par un processus de dialogue multipartite.



Qu'est-ce qu'il ne devrait pas être ?

- Un nouveau plan national de GIRE à part entière. Au contraire, il devrait être **subordonné et soutenir le cadre politique existant** pour la GIRE.
- Un document autonome. Il devrait plutôt être **aligné avec les efforts en cours** pour atteindre les ODD liés à l'eau, les objectifs d'adaptation au climat, les objectifs de biodiversité et d'autres cadres pertinents.



Assistance technique pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action de la GIRE (1/2)



Tout pays intéressé à progresser vers la GIRE sur la base de l'approche du Programme de soutien peut utiliser librement la méthodologie contenue dans le [paquet d'accélération](#) (disponible en anglais, français et espagnol), qui fournit une série de **documents d'orientation et de modèles** pour aider les pays à concevoir et mettre en œuvre un plan d'action de la GIRE.



Vous pouvez consulter les **actions existantes** définies par les pays sur le site [IWRM Action Searcher](#), qui est mis à jour régulièrement et qui vous permet de voir quels pays ont priorisé les actions par dimension de la GIRE, par question de l'enquête ODD 6.5.1, ou bien par objectif ODD associé.



Assistance technique pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action de la GIRE (2/2)



Un **cours en ligne sur la Planification des actions de la GIRE dans le cadre de l'ODD 6.5.1** sera disponible via le [Campus virtuel Cap-Net](#) à partir de mars 2022, et couvrira les bases de la planification des actions de la GIRE ainsi que des techniques utiles pour la facilitation, la négociation et la mise en œuvre de projets. Le cours est gratuit et accessible à toute personne intéressée.



Une **communauté de pratique** sera disponible à partir de mars 2022 sur le [Pôle d'action GIRE](#) mis à jour, qui facilitera l'engagement actif et l'interaction entre les professionnels de la GIRE travaillant sur l'avancement de la mise en œuvre de la GIRE dans le cadre de l'ODD 6.5.1.



Financement de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'action de la GIRE (1/2)

La définition d'un plan d'action de la GIRE par le biais de l'étape 2 du Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE a un coût d'environ 40.000 euros, entre les contributions en espèces et en nature. Les options de soutien comprennent :

- **Soutien financier et technique** : le Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE dispose d'un financement limité (normalement dans le cadre d'un cofinancement 50/50) pour aider les pays à suivre les étapes 2 et 3, qui est généralement acheminé par les offices régionales et nationales du GWP.
- **Collecte de fonds conjointe** : le pays et le Programme de soutien pourraient également collecter des fonds ensemble pour être en mesure de mener les étapes 2 et/ou 3. Le Programme de soutien pilote actuellement l'Initiative de rapprochement des financements, qui vise à faire correspondre les actions des plans d'action de l'étape 2 avec les ressources de financement potentielles, et les expériences seront partagées en 2022 avec les parties intéressées.
- **Engagement d'une assistance** : l'assistance technique du Programme de soutien peut également être engagée pour réaliser les étapes 2 et/ou 3. Si un pays ou une autre partie prenante souhaite engager l'assistance du Programme de soutien, cela peut se faire par la mise à disposition de ressources financières par le pays ou par des bailleurs de fonds externes.



Financement de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'action de la GIRE (2/2)

La définition d'un plan d'action de la GIRE par le biais de l'étape 2 du Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE a un coût d'environ 40.000 euros, entre les contributions en espèces et en nature. Les options de soutien comprennent :

- **Autofinancement** : tout pays intéressé par suivre la méthodologie est libre de le faire avec son propre financement ou un soutien externe, et peut accéder au matériel d'orientation par le biais du [paquet d'accélération](#). Dans ce cas, nous demandons seulement que le Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE soit informé du développement du plan d'action, en écrivant à sdg6iwrmsp@gwp.org. Si nécessaire, une certaine assistance technique peut être disponible à travers le GWP pour soutenir cet effort.
- **D'autres modalités de financement** (comme par exemple la collaboration avec des partenaires régionaux ou des commissions économiques) peuvent être discutées sur une base individuelle avec le Programme de soutien.





Agissez pour améliorer la sécurité hydrique dans votre pays !

Connectez-vous
avec nous

Discutez de l'une des options de financement ou de l'assistance technique via sdg6iwrmsp@gwp.org.

Explorez notre site: <https://www.gwp.org/en/sdg6support/>.